



Formations Prévention des risques

Pénibilité au Travail

Durée : 1 jour (soit 7h)

Certification : Attestation de formation

Appréciation des résultats : Evaluation finale faite à l'aide d'un questionnaire sur les thèmes abordés durant la formation et corrigé avec le formateur et les stagiaires

Modalité et moyens pédagogiques : Apports de connaissances techniques et théoriques, mise en situation selon le domaine d'activité de l'entreprise et de l'état d'avancement de l'entreprise en matière de Pénibilité au travail

Modalités d'évaluation : Grille d'évaluation des compétences/connaissances

Formation accessible aux Personnes en Situation de Handicap

Objectifs

- Acquérir les notions nécessaires à l'identification et à la compréhension des risques présentés comme des facteurs de pénibilité.
- Être capable d'intégrer la prévention du risque dans son comportement.
- Connaître les différents facteurs de pénibilité et les évaluer

Public concerné

Tous

Prérequis

Aucun

Programme

Risques liés à la Pénibilité au Travail

Introduction : Qu'est-ce que la sécurité ?

- Notion de danger, risque, ...
- La prévention des risques

Les Facteurs de Risques

- La manutention
- Les postures pénibles
- Les vibrations mécaniques
- Les agents chimiques dangereux
- Les températures extrêmes
- Le bruit
- Le travail de nuit
- Le travail en équipe successives alternantes
- Le travail répétitif
- Le travail en milieu hyperbare

Les Critères d'Exposition

Les Troubles Musculo-Squelettique (TMS)

Les acteurs de prévention (chargé de prévention, la CSSCT,...)